

Quel avenir pour les Roms du Samaritain ?

Dans l'évangile, le « Bon Samaritain » est celui qui vient au secours de la personne blessée, gisant au bord du chemin, alors que d'autres poursuivent leur route dans une totale indifférence (Luc 10, 29-37).

A la Courneuve, le Samaritain désigne le plus vieux bidonville de France qui abrite, depuis six ans, 80 familles Roms avec une centaine d'enfants. Ce bidonville a pris le nom de la chapelle pentecôtiste qui a été construite en son centre.

Progressivement, grâce aux efforts déployés par ses habitants soutenus par « Médecins du monde » et « la Fondation Abbé Pierre », ce bidonville est devenu un « village », composé de trois allées qui permettent d'accéder aux cabanes habilement construites avec divers matériaux de récupération. Grâce au travail de l'Aset (Aide à la scolarisation des enfants tsiganes) les enfants sont scolarisés. Pour organisé que soit ce village, il reste un bidonville où personne ne souhaite vivre, à commencer par les Roms qui y demeurent depuis plusieurs années. Faute d'être régulièrement collectées, les immondices s'accumulent à l'extrémité du terrain et forment des monts où grouillent les rats. Qui voudrait vivre dans un tel environnement ?

Depuis le 15 août, le Samaritain est menacé d'expulsion ! Certes, depuis la circulaire interministérielle du 26 août 2012, « les difficultés sociales, sanitaires, scolaires, ou liées au logement doivent être systématiquement examinées le plus en amont possible et des solutions, temporaires ou durables, doivent être recherchées... » Si ce processus débouchait sur des solutions durables, nous ne pourrions que nous en réjouir en rêvant, toutefois, que l'on ne parle plus d'évacuation ou d'expulsion mais d'accueil ou d'hospitalité !

Hélas, au regard des multiples expulsions et destructions de bidonvilles qui se sont déroulées et se déroulent encore dans le département de la Seine-Saint-Denis depuis plusieurs années, nous savons que les solutions durables demeurent de très rares exceptions. La quasi-totalité des Roms n'a d'autres alternatives que de trouver un autre bidonville ou un autre terrain où seront à nouveau construits quelques baraquements où il s'agira de vivre – dans des conditions toujours aussi indignes – jusqu'à la prochaine expulsion ! Comment se fait-il que la France et l'Union Européenne ne puissent proposer aux Roms d'autres solutions ?



Saint-Denis, le 23 août 2015

Faute de solutions durables et respectueuses de la dignité de la personne humaine, à quoi bon expulser les Roms du Samaritain ?

Pourquoi réduire ainsi à néant le travail réalisé par les habitants et les associations présentes sur le terrain ?

Pourquoi faudrait-il briser ceux et celles qui se sont mis à croire que la stabilité d'un habitat, aussi précaire et misérable soit-il, pouvait entrebâiller les portes de l'avenir pour eux et leurs enfants ? Ainsi, plusieurs adultes présents au Samaritain ont trouvé un emploi.

A quoi bon expulser si les familles se retrouvent dans les rues ? A quoi bon aggraver la précarité ? Ne faut-il pas entendre la proposition des associations, à savoir l'assainissement du terrain ainsi que l'accompagnement social, l'accès aux soins, la scolarisation et la formation des habitants ? Faute de mieux, c'est cette solution qu'encouragent les 38 000 personnes qui ont déjà signé la pétition pour que soit annulée la demande d'expulsion.

En novembre prochain aura lieu au Bourget, commune voisine de La Courneuve, la 21ème Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21). Cette question écologique est pour le moins importante et le pape François, dans son encyclique « Laudato si' » (Loué sois-tu), nous rappelle qu'elle ne peut être séparée d'une « écologie intégrale » qui prend notamment en compte « l'écologie humaine » (§ 147 à 155). Comment pourrions-nous accueillir cette Conférence internationale sur le climat en nous désintéressant de l'écologie humaine ? C'est aussi au nom de cette cohérence que nous nous interrogeons : quel avenir pour les Roms du Samaritain ?

+ Pascal DELANNOY
Evêque de Saint-Denis-en-France